QUESTIONS À JEAN-LUC MARTIN

PSYCHANALYSE LAÏQUE ET POLITIQUE DE SANTE "MENTAL" DANS LES INSTITUTIONS FRANÇAISES

ALESSANDRA GUERRA: L'assemblée de Dimension a décidé de soutenir le Manifeste, c'est-à-dire de signer le Manifeste en tant qu'association.

JEAN LUC MARTIN: Je fais partie de Dimension, c'est une association de psychanalyse que je trouve remarquable. Je n'ai pas participé à beaucoup d'activités de Dimension si ce n'est le séminaire de René Lew sur les psychoses, séminaire qu'il a conduit et auquel j'ai participé jusqu'à l'an dernier. Quant à cette année, on s'est trouvé mis de côté par le service de psychiatrie où nous avions nos activités.

ALESSANDRA GUERRA: Je suis ici pour reprendre certaines questions dont nous avons parlé dans la première interview. Pouvez Vous parler de la modification de la législation dans le domaine de la psychiatrie?

JEAN LUC MARTIN: En ce qui concerne la loi dans le domaine de la psychiatrie je peux évoquer une situation particulière de l'établissement dans lequel j'ai travaillé, un endroit que l'on connaît sous le nom de Charenton, c'est l'hôpital Esquirol à Saint-Maurice. Il semblerait qu'on en ait changé le nom de la Commune, car à l'époque les jeunes filles de Charenton ne trouvaient plus de mari pour se marier quand on disait: "Tu viens de Charenton". Charenton est très célèbre dans l'histoire de la psychiatrie. Je travaillais là avec Georges Lanteri-Laura, très connu dans l'histoire de la psychiatrie. On avait mis en place un enseignement de psychanalyse à l'intérieur du service. On faisait un séminaire et petit à petit des présentations de malades, des présentations de patients organisées autour de la psychanalyse. Je ne dis pas présentations psychanalytiques car après chaque présentation on discutait du fait

qu'elle le soit ou pas. Quelques fois oui, il est arrivé effectivement que les patients venus là aient trouvé un bénéfice et aient demandé à poursuivre leur travail. D'autres fois ce fut l'occasion de ponctuer la prise en charge du patient, c'est-à-dire que ça a été l'occasion de réaliser que si cette personne était à l'hôpital psychiatrique c'était peut-être dû à un quiproquo: un quiproquo par exemple pour une personne suivie pour toute une série de symptômes alors que ce qu'elle nous disait dans le cours de cet entretien en public donnait une autre dimension à sa plainte manifestant à ce moment-là que sa réflexion pouvait tout aussi bien se poursuivre au CMP ou , dans le privé, chez un psychanalyste.
ALESSANDRA GUERRA: Alors qu'est-ce qui s'est passé?

JEAN LUC MARTIN: Ce en quoi la loi a changé, c'est la Sarkozy! Dans cette législation, il y a beaucoup d'aspects dans le rapport à la loi. C'est intervenu à une époque où on était passé à la référence au DSM, anglo-saxon. C'était une époque où sur le plan sécuritaire, un certain nombre de signaux nous annonçaient que la fonction essentielle d'un psychiatre était de garder la société à l'abri des exactions possibles des fous. C'était aussi une époque où à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique se développait une nouvelle philosophie administrative: on était passé dans une réforme générale de médecine qui incluait la psychiatrie mais qui ne donnait plus à la psychiatrie une place particulière, à part. Antérieurement la psychiatrie était portée par une légende celle de Pinel qui disait que les patients psychiatriques sont à la fois des gens comme les autres et à la fois des malades mentaux; il faut les soigner et en même temps ne pas les mettre en prison. Les établissements psychiatriques étaient donc spécifiques pour les soigner. On était sorti de cette philosophie qui mettait les patients à une place différente de l'hospitalisation générale. Puis on est rentré dans une loi unique et donc on a vu rentrer dans les établissements des règles essentiellement centrées sur la répression et non sur la simple gestion de l'établissement. Et quand donc s'est posée la question d'une loi pour organiser les choses en ce qui concerne la psychiatrie, la psychanalyse et les psychothérapies on était déjà sur un terrain très particulier. On était à une époque particulière où apparaissait dans l'éducation nationale une autre vision de ce qu'étaient les buts de l'Education Nationale (où là aussi on rencontre le problème de la gestion). Les mots

qu'on entendait alors le plus souvent étaient: suppression d'un enseignant sur trois. On supprimait précisément ceux qui s'occupaient de l'enfance inadaptée dans l'école. Dans les hôpitaux on était passé du mot de patient au mot d'usager ou de client.

ALESSANDRA GUERRA: Pensez-vous que ce contexte a influencé aussi la loi dans le domaine de la psychothérapie et de la psychanalyse?

JEAN-LUC MARTIN: C'est dans tout ce contexte-là, qu'est arrivée cette question d'un statut possible pour la psychanalyse. Dans ce contexte-là résoudre une telle question présentait un aspect complètement différent de celui qui aurait pu se poser dix ou quinze ans auparavant, par exemple avec l'affaire de Serge Leclair en faveur d'une instance ordinale pour la psychanalyse. En fait, dans ce nouveau contexte, il s'agissait de traiter de la psychanalyse et de tout ce qui était psy comme de n'importe quelle tractation commerciale: il faut que le client il en ait pour son argent. Un certain nombre d'écoles se sont misent ensemble pour défendre la spécificité de la psychanalyse par rapport aux pratiques des psychothérapies mais on donnait déjà ce que voulait l'État, pourrait-on dire, c'est-à-dire qu'un psychanalyste ait une plaque sur sa porte, qu'on soit sûr qu'elle ait fait les études qui conviennent et qu'on soit sûr qu'on puisse avoir un résultat.

ALESSANDRA GUERRA: Pensez-vous qu'il y avait une influence de la psychologie dans ce contexte?

JEAN-LUC MARTIN: Je ratisse large mais il faut dire que l'on était aussi dans une époque où du côté de l'INSERM (une instance de recherche universitaire au niveau médical en France) on a un goût très fort pour le cognitivisme et pour tout ce qui est recherches anti-psychanalytiques. Cette institution a été d'accord pour mettre en place des protocoles pour repérer chez les enfants de moins de trois ans, les "germes" d'un comportement antisocial, ils n'avaient probablement pas eu le temps de connaitre "croix gammée contre caducée". mais ce sont des gens qui continuent d'écrire assez régulièrement que si l'on n'a pas encore trouvé la combinatoire moléculaire de la schizophrénie, ce n'est qu'imminent, c'est pour demain; ils ont une

conception du fonctionnement humain calqué sur celui de l'ordinateur. La parole, ils ne savent pas trop ce que c'est. L'un des responsables de cette démarche et qui prétend connaître quelque chose à la psychanalyse, j'ai eu l'occasion de le voir dans le service où l'on était, chez Georges Lanteri-Laura. En l'espace de trente ans j'ai vu deux personnes se faire gifler par des patients, dont lui! C'est dire si les patients en question sont patients et peu violent. Lui, c'était parce, confronté à un jeune patient assez désespéré qui lui faisait part d'une aide possible par rapport à son père, et il lui avait répondu de façon catégorique que son père n'en avait rien à faire de lui ou quelque chose comme cela. Le patient a compris cela comme quelque chose d'extrêmement menaçant pour son avenir et l'a giflé. Il y a là une conception de la réalité qui est à mon avis assez exemplaire de la philosophie qui règne dans les hôpitaux psychiatriques où il faut désormais également expliquer à un patient quelle est sa maladie, quelles en sont les conséquences, tout un tas de choses comme celles-là, comme s'il s'agissait d'un savoir complètement positif.

ALESSANDRA GUERRA: Et la psychanalyse et l'Etat?

JEAN-LUC MARTIN: Ce que je veux dire, et c'est facile parce que je parle un peu après-coup, c'est que tout de même il me semble que cette question du rapport de la psychanalyse à l'État, on y a été confronté suffisamment pour y mettre les pieds avec infiniment de précautions. Il me semble que dans cette question, quelque chose revient toujours: c'est le pouvoir et puis le savoir sur le pouvoir, le savoir par rapport au pouvoir. Il me semble qu'à chaque fois il y a des gens qui s'engagent au nom des psychanalystes, alors qu'on sait très bien que "des" psychanalystes, on ne sait pas du tout ce que cela veut dire. Si l'on s'en tient au principe selon lequel on peut dire dans l'après-coup qu'il y a eu un psychanalyste mais que dans l'anticipation cela ne tient pas, on est surpris de voir des gens qui s'engagent au nom des psychanalystes pour dire quel est le règlement qui va protéger la psychanalyse. Cela me paraît méconnaître, au sens où Lacan disait que l'ignorance est une passion que ce que l'on voit là à l'œuvre, chez des gens qui sont censés être un peu prudent par rapport à cela, que quand il s'agit de parler des autres, c'est un pouvoir colossal que l'on s'accorde. Quand il s'agit de tenir un discours universel puisqu'il s'agit de le faire au nom des autres, cela demande encore plus de prudence! Tenir un discours universel

avec le Un hors la loi commune qu'est l'état. On se retrouve engagé dans des situations où on commence par dire "c'est très bien de protéger les psychanalystes, de les différencier des psychothérapeutes; les psychothérapeutes étant renvoyés du côté des formations universitaires ou des écoles de psychothérapie. Et puis d'un seul coup on voit des écoles psychanalytiques mettre en place des écoles de psychothérapie...

ALESSANDRA GUERRA: Ecoles de psychothérapie?

JEAN-LUC MARTIN: C'est un peu puriste de le dire mais quand même: qu'est-ce qu'un psychanalyste qui fait de l'enseignement à quelqu'un pour qu'il devienne psychothérapeute, c'est quoi ce psychothérapeute-là? C'est quoi ce psychanalyste-là? On est ici à la limite de quelque chose que vous avez souligné: on voit que le non-laïques, les médecins, les universitaires sont d'un autre côté que les laïques. Cela restreint encore la laïcité, à une époque où précisément dans notre pays la question de la laïcité revient de façon centrale. On interroge la laïcité soit du point de vue des différentes religions, du droit qu'a chacun à pratiquer sa religion ou bien on revient au principe des Lumières, au principe de la science et de sa laïcité. Actuellement à l'hôpital psychiatrique il y a des psychologues en voie de disparition mais qui peuvent participer aux formations des psychothérapeutes car en tant que psychologues ils ont une formation et ils sont censés avoir une expérience à transmettre. Ils sont ainsi formateurs de psychothérapeutes et au bout de quelques années ces psychologues vont disparaître pour laisser la place à ces psychothérapeutes; par ailleurs le directeur d'établissement n'est plus un médecin mais un pur administratif comme un directeur d'usine qui va pouvoir faire venir qui il veut selon ses sympathies ou suivant les sympathies dominantes.
En plus il y a la perspective logique qui se passe ici comme pour vous en Italie: il y a un ordre des psychothérapeutes. Pour l'instant les choses n'en sont pas encore là, on n'a pas encore eu droit au premier procès à ce niveau-là. Par contre ce que l'on voit arriver au bout de ce processus me paraît assez clair, comme le symptôme de la chose, c'est que depuis quelques temps reviennent, à l'occasion d'un travail de lobbying des parents d'enfants autistes; c'est une forme de retour à la française ou à

l'italienne. Les parents d'enfants autistes reviennent avec, à leur tête, en mettant en avant un député de la majorité qui propose purement et simplement l'interdiction de la psychanalyse auprès des enfants autistes.

ALESSANDRA GUERRA: Pourquoi?

JEAN-LUC MARTIN: Au prétexte que la psychanalyse serait une espèce d'entreprise moralisante ringarde qui d'une part pratiquerait, préconiserait dans les prises en charge des choses comme le "package": ce qui consiste à entourer les patients psychotiques dans un linge humide et à les serrer, à une température assez basse et d'autre part à les ramener dans tout un circuit de soins attentifs, à les accompagner quand ils sortent vers un sorte de reviviscence, un retour à la parole.

ALESSANDRA GUERRA: Le "package" serait une méthode psychanalytique?

JEAN-LUC MARTIN: Non, ce n'est pas une méthode psychanalytique mais psychiatrique qui a été reprise par un certain nombre de praticiens et qui se pratique encore dans certains services d'enfants et autres. Cela fait partie de l'arsenal traditionnel des pratiques concernant la psychose. Et dans ces pratiques celles qui concernent la parole sont habillées d'une argumentation psychanalytique. Cette pratique est dénoncée par ces parents comme étant de la torture et des personnes très honorables sont dénoncées à ce même titre. On assiste au passage où la psychanalyse était un lieu de parole, un endroit où personne n'avait le sentiment qu'il s'y passait des choses dangereuses à quelque chose qui est là, sur la place publique, dénoncé comme une torture, comme une pratique humiliante pour les patients. Comme dans les persécutions religieuses.
Arriver à cette situation, ça montre que ces parents ont fait tout un travail de lobbying visant à faire entendre la souffrance, les besoins, le manque d'assistance; situation qui a pris la tournure d'un rejet transférentiel contre la psychanalyse –c'est le moins que l'on puisse dire. Cela montre en tous cas ce qu'a à affronter le discours psychanalytique à l'époque du DSM et de l'évaluation généralisée... À l'heure actuelle, et de plus en plus, les pratiques cognitivistes venant des États-Unis et du

Canada envahissent l'école. Dans les écoles il y a ces modes de prises en charge et aussi le succès grandissant de la Ritaline où les enfants sont réduits à être des enfants "insupportables". Les bonnes règles de ne pas traiter un enfant comme une merde disparaissent au profit d'une conception de l'enfant naturellement sage comme une image. La question générale de l'analyse profane est la révélation d'un état actuel d'un rapport à la psychanalyse et du rapport à l'humain. L'humain n'est plus un parlant en souffrance et cela me semble être une chose importante à dire.

ALESSANDRA GUERRA: Il y a un mode de faire cognitiviste, comportementaliste très dur et un autre mode, grâce à la parole, un mode psychanalytique. Mais à l'heure actuelle, la parole n'a pas de place, elle n'a pas de "fortune".

JEAN-LUC MARTIN: Elle a d'autant moins de "fortune" que dans l'espace commercial, on est passé d'une époque où la parole était un élément essentiel du contrat à une époque où la parole dans le contrat n'a aucune valeur par rapport à l'écrit; l'écrit étant utilisé avec la possibilité de jouer de l'équivoque autour des termes utilisés. On voit cela au niveau de la durée des produits que vous pouvez acheter dans le commerce: un certain nombre de produits sont faits pour durer quelques années et après ils tombent en panne. Et le moment de la panne est littéralement programmé. Cette programmation est une infraction à la parole, si je puis dire, au sens commercial du terme! C'est-à-dire que comme client vous êtes roulé dans la farine.

ALESSANDRA GUERRA: Ce que vous avez dit sur l'autisme est important car c'est l'expression d'un symptôme plus général. Cela est important non seulement au regard du *Manifeste* mais pour moi aussi: dans la question de l'analyse profane, pour cette raison, il y a quelque chose de radical; c'est la radicalité qui pour moi démontre l'essentiel du discours.

JEAN-LUC MARTIN: L'analyse profane, l'analyse laïque tient une place qui n'est pas instituée: il n'y a pas d'équivoque. Longtemps il y a eu cette équivoque psychologues-psychanalystes-psychiatres qui laissait supposer la question de l'autre, qu'il y avait toujours un autre, du genre: "Je suis psychologue et

psychanalyste/psychiatre et psychanalyste". Cela introduit toujours de l'autre par rapport au psychanalyste. Il se trouve que cet autre est supposé faire référence et dans cette mesure il induit un certain type de transferts, il oblige une référence à ce savoir-là celui qui vient parler, travailler sur un divan.
On aurait été content que les écoles de psychanalyse qui ont défendu une telle loi sur les statuts fassent la part des choses entre psychanalyse et psychothérapie. Le travail de Lacan pour la psychanalyse a été de montrer à quel point, en tous cas de souligner à quel point, ne serait-ce que par tout le travail sur les nœuds, sur les modes moëbiens et sur Joyce il est essentiel de préserver la dimension la plus hypothétique possible du discours, une sorte de disposition hypothétique concernant l'être parlant. On voit bien que dans les enseignements qui sont faits autour de la psychanalyse énormément de gens soulignent le caractère rétroactif du signifiant; c'est dans l'après-coup que se signifie un discours. Ils oublient souvent l'autre dimension et on peut aller la chercher chez Freud: il faut deux éléments pour qu'il y ait un traumatisme. Une interprétation montre bien qu'il y a un effet rétroactif du signifiant. Mais à chaque fois on oublie l'autre dimension corrélative: c'est le côté, progrédiant, anticipatoire du signifiant en question. C'est ça qu'on oublie tout le temps! Le signifiant est pris dans un mouvement moëbien et les interlocuteurs sont pris aussi dans ce mouvement moëbien. Et donc si on défait ce côté anticipatoire, rétro-actif on tourne ce caractère purement hypothétique de la parole et on le transforme en quelque chose de directif.

ALESSANDRA GUERRA: Dans mon travail avec le *Manifeste* j'ai pu m'apercevoir que la question de l'analyse profane est très très forte. Quand je parle avec des collègues de psychothérapeutes, de psychiatres, de psychanalyse laïque, de psychologues, cela soulève toujours de forts sentiments. C'est une question qui remue beaucoup les gens, une question qui interpelle. Cette question, à mon avis, en souligne beaucoup d'autres. Il y a la question en elle-même et beaucoup d'autres: la réglementation, l'ordre, la liberté; des thématiques qui ne laissent indifférent personne! Merci de toutes vos réponses, elles sont toujours très intéressantes. J'ai néanmoins une autre question. Nous avons parlé lors de la première interview de votre expérience dans le champ lacanien pendant de si nombreuses années et je voudrais vous demander

pourquoi le champ lacanien est divisé de cette façon avec toutes ces fractions et tellement de haine?

JEAN-LUC MARTIN: Je pense que la haine tient aux identifications et en particulier aux identifications quand elles tiennent aux positions évangéliques ou messianiques ou quelque chose comme cela.

ALESSANDRA GUERRA: Cela reviendrait à dire que la psychanalyse lacanienne dans ses nombreuses versions est messianique?

JEAN-LUC MARTIN: Non, ce n'est pas cela que je veux dire. Mon idée c'est qu'il y a un éclatement de cette question de la vérité... Un certain nombre des concepts freudiens retravaillés par Lacan sont passés du un au multiple, en particulier le nom du père. Celui-ci dans certaines conceptions est mis en en avant comme unique, on en souligne la dimension unique. Et puis, manifestement, ce que nous enseigne le maniement du noeud borroméen, c'est que cette unicité n'est pas de cet ordre-là. Du coup il est tout à fait banal qu'il y ait plusieurs rapports à cette question du signifiant, qu'il y ait plusieurs possibles ou plusieurs institutions possibles puisqu'après tout une institution n'est jamais qu'une tentative de traduction. Ce que nous apprend le rapport à une langue, en général, c'est qu'il y a toujours plusieurs voies possibles. À partir de là, si chacune de ces voies se connait comme unique, à ce moment-là il est tout à fait légitime qu'elle sécrète de la haine car elle se tient au détriment des autres. Peut-être est-ce important qu'il y ait cette écoute autour de cela.
Il y a une autre réponse possible. Il y a deux grands mondes analytiques qui depuis le décès de Lacan fonctionnent absolument en miroir l'un de l'autre: c'est l'École de la cause et l'ALI. Ces deux écoles-là fonctionnent en miroir l'une de l'autre. Au principe du fonctionnement de ces deux écoles, il y a deux personnages qui se sont trouvés en position d'analysant et d'analyste, autour d'un divan et qui tous les deux ont été en position d'héritier de la parole lacanienne. Les frères ennemis. Pour ponctuer cela il faudrait aussi rappeler une chose amusante que j'ai retrouvé il n'y a pas longtemps: Pierre Legendre souligne que dans les mythes fondateurs occidentaux il y a en général deux frères. Il y a un massacre entre deux frères! On a

eu Abel et Caïn dans notre tradition chrétienne avec cette chose d'ailleurs assez étrange selon laquelle Abel se fait tuer mais celui est préservé par Dieu, c'est Caïn, c'est l'assassin.

ALESSANDRA GUERRA: Mais encore même avant cela! La même question existe en Italie pour ce qu'il en est de la psychanalyse. Mais dans le domaine de la science, les scientifiques savent que la vérité n'est pas une seule.

JEAN-LUC MARTIN: On pourrait faire ici référence à divers types de vérité: la vérité psychique, la vérité au sens clinique, la vérité au sens universel et les vérités! Quand Lacan utilise la suite de Fibonacci en mathématique, il y a quelque chose de frappant: pour que cette suite démarre il faut qu'il y ait deux événements identiques. Si on prend cela avec l'unité, il y a: un-un. Et après on peut calculer le terme suivant en faisant 2+1=3, 3+2=5, etc. Mais il faut toujours ce 1-1 et en ce qui concerne l'humain, s'il se compte c'est toujours en faisant référence à ce qu'il voit à l'extérieur. Il faut qu'il se retrouve en quelques sortes. Il faut qu'il se réfléchisse pour qu'il puisse commencer un discours; il faut qu'il réfléchisse pour parler! C'est le stade du miroir! Cette expérience du miroir qui est au centre de l'expérience subjective, si on la reprend au niveau de l'institution, c'est exactement analogue: l'autre du miroir est mortifère.

ALESSANDRA GUERRA: Pour vous les différentes interprétations de ce concept font la différence.

JEAN-LUC MARTIN: Oui! Pour de nombreuses écoles, quand il est question de... Quand on parle de névrose, psychose, perversion on peut tout à fait dire il y a une structure névrotique, psychotique, perverse –le problème étant que tout cela se dit vulgairement. Dès que l'on fait cela, on ne fait pas autre chose que de compter des sous-hommes, des sous-citoyens. Les névrosés grâce à leurs symptômes font lien social, les pervers font des clubs et les psychotiques ne savent faire ni l'un ni l'autre: une classe de sous-hommes vécus comme étant déficitaires par définition, ils leur manque quelque chose. C'est une des façons que l'on a eu de considérer

l'homosexuel, la femme... La liste est longue! Voici une des choses que l'on peut tenir de l'enseignement de Lacan: trois ronds, quand on fait le nœud borroméen, trois ronds font consistance parce qu'il y a trois nœuds. Comme par hasard névrose-psychose-perversion font trois, trois rapports à la parole, ce sont trois modalités de construction et de déconstruction de la langue.

On rejoint ainsi ce que l'on disait sur l'hypothétique: l'hypothétique pour fonctionner a besoin de ces trois dimensions. Dire qu'une figure est en déficit par rapport à l'autre, dire que le nom du père serait le symptôme manquant, c'est les monter dans une perspective d'éjection par rapport à cet ensemble que permettrait de figurer la métaphore du nom du père. Mais grâce à son travail sur Joyce Lacan nous a bien plutôt enseigné que quelque chose de l'ordre d'un raboutage est possible, de la suppléance est possible. Pour un lacanien, il s'agit de travailler autour de cette complexité et non pas de faire banalement le catalogue de toutes les suppléances possibles. Il s'agit de produire une conception de la structure qui ne soit pas comme celle-là avec une structure névrotique quasi-normale, une structure perverse un peu rabougrie par rapport à cela, entre les deux, et une structure psychotique qui fonctionnerait comme le déchet de l'ensemble. Notre problème est bien de travailler la question de la structure, ce que fait beaucoup René Lew en montrant que la dimension de l'analyse, c'est l'hypothétique et pour reprendre les choses, c'est la *Laïenanalyse*, c'est l'analyse laïque et non pas l'analyse instituée, d'école, de machin et truc.

Paris, 21 février 2102

Trascription par Christine Dal Bon